

Rédiger une Charte de bonne conduite

Avant de commencer à rédiger une charte, il convient de se poser quelques questions pour bien en définir le contenu et le périmètre.

1° Pourquoi rédiger une charte ?

- De part son engouement, le football peut parfois générer des débordements de comportements,
- La charte est un moyen de définir les droits et devoirs de chaque partie et de réguler les excès,
- Comme dans la vie, dans un club, des règles sont nécessaires et indispensables pour assurer le meilleur fonctionnement. Elles doivent être connues et partagées pour une meilleure efficacité.

La charte peut être assimilée à un règlement intérieur si le club n'en a pas. C'est un atout dans le cadre de la démarche Label Séniors.

2° Les objectifs d'une charte :

- **fixer les droits et devoirs** de toute personne participant à la vie du club
- assurer un **fonctionnement homogène** des structures (club, équipes....),
- respecter, défendre et promouvoir **les valeurs du club**
- **se couvrir juridiquement** en cas de non respect de cette dernière
- **véhiculer une bonne image** du club en toutes circonstances.

3° Les personnes concernées

Pour être efficace, une charte doit concerner toutes les catégories de personnes qui composent un club : joueurs, dirigeants, éducateurs, parents (pour les jeunes) et supporters.

NB : la charte peut englober toutes les parties ou il peut y avoir une charte par catégorie (ex : charte du joueur, charte du dirigeant.....).

Conseil : ne rédiger qu'une seule charte englobant toutes les parties renforce la notion de club et la responsabilité collective.

4° Contenu de la charte

La charte doit s'appliquer à tous les événements de la vie du club :

- entraînements
- matches
- déplacements
- bord de touche et tribune
- vie associative (manifestations organisées par le club)

La charte doit être co-signée par la personne concernée et le Président du club. Cela renforce la responsabilité de chacun.

Elle doit être affichée de façon visible dans plusieurs endroits du club : club house, vestiaires, site internet...

5° Présentation de la charte

La charte peut être présentée autour de différents axes :

- en s'appuyant sur les valeurs définies par le club,
- autour des différentes populations du club (cf point 3),
- autour des droits et devoirs de chaque partie.

6° Litiges éventuels

La charte doit prévoir comment et par qui seront traités les éventuels cas de litiges : comité directeur, Bureau, commission de discipline, commission d'éthique...

Propositions de contenu

Les thèmes listés ci-dessous sont des exemples que vous pouvez sélectionner et/ou rédiger à votre main. Plus vous les personnaliserez à votre club et plus ils seront efficaces.

Trouver un slogan qui donne du sens à la charte. Quelques exemples :

- le football est avant tout un jeu et doit rester un plaisir !
- le bon comportement de tous c'est aussi l'image de marque du club
- ensemble soyons fiers de notre club
- unis, solidaires et responsables pour un football loyal
-

AUTOUR DES VALEURS DU CLUB

ESPRIT CLUB

- Je reste correct et courtois sur et en dehors du terrain avec les adversaires, partenaires et bénévoles.
- Je respecte les horaires de rendez-vous et je préviens de toute absence le plus tôt possible pour ne pas pénaliser l'équipe.
- Je participe aux entraînements après lesquels je prends une douche par mesure d'hygiène et je participe au pot avec les copains et adversaires.
- Comme parent, je participe autant que possible à l'accompagnement des équipes (tour de rôle), au déroulement des rencontres et de l'après-midi : pot, rangement, habillage, propreté des vestiaires (le foot n'est pas une garderie).
- Je m'informe de la vie de mon club en participant aux réunions, à l'assemblée générale...

RESPECT

- Je bannis la violence et la tricherie.
- Je respecte les arbitres et leurs décisions car, sans eux, la rencontre n'a pas lieu.
- Je respecte l'entraîneur qui encadre l'équipe, et ses consignes.
- Je respecte les adversaires en restant "fair-play" et les coéquipiers en les encourageant.
- Je serre la main de l'adversaire et des arbitres après chaque match (protocole d'après match)
- Je prends soin du matériel, des vestiaires, de la propreté de ceux-ci : je n'entre pas dans les vestiaires sans gratter mes crampons, je prends ma douche dans le calme.

- Je respecte l'environnement en ne jetant ni bouteille ni papier au sol dans quel que lieu que ce soit

POLITESSE : Je m'engage à respecter les règles de politesse suivantes :

- Saluer les bénévoles du club, les entraîneurs, dirigeants, partenaires.
- Ecouter les propos tenus par l'entraîneurs, dirigeants et attendre la fin de leur intervention pour prendre la parole.
- Lorsque je suis spectateur d'un match, et en tant que représentant du club, je respecte les joueurs, les arbitres et les supporters de chacune des équipes.

FLAIR-PLAY : Je m'engage à respecter :

- Mes partenaires en faisant tout ce qui est possible pour les aider, en les encourageant même s'ils font des erreurs et quel que soit leur niveau.
- Mes adversaires sur le terrain durant le match, en leur serrant la main après la rencontre, en acceptant la défaite.
- Les arbitres en ne contestant pas leurs décisions et en restant toujours Fair-play.

PONCTUALITÉ ET ASSIDUITÉ

- J'arrive toujours avant l'heure de rendez-vous (entraînement et match).
- Je viens à tous les entraînements et aux matchs ou je suis convoqué. En cas d'absence, je n'oublie pas de prévenir au plus tôt mon dirigeant ou mon entraîneur.
- Je m'engage à suivre les entraînements avec sérieux.

SOLIDARITE ET PARTICIPATION A LA VIE DU CLUB

- Je ne remets pas en cause ce qui est fait à l'entraînement et j'en accepte les contenus. J'accepte aussi les choix faits par mon dirigeant durant les matchs.
- Je viens au stade en tenue civile ou en survêtement et je prévois une tenue sportive adaptée à la saison.
- Je n'oublie pas le nécessaire de toilette pour prendre une douche après l'entraînement ou le match. .
- Je participe aux manifestations du club qui sont proposées tout au long de la saison
- Je demande également à mes parents d'apporter leur contribution aux manifestations du club ou d'aider pour les tournois organisés au club.
- *Et pour les plus grands* : je respecte les convocations aux permanences des matchs jeunes soit à l'arbitrage soit à l'organisation de plateau.

LE JOUEUR s'engage à :

- Respecter les règles du football, ne pas les enfreindre par la tricherie.
- Respecter les décisions des arbitres.
- Respecter les adversaires et partenaires en restant maître de soi, en refusant la violence physique et verbale.
- Accepter la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire et reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite.
- Garder sa dignité dans toutes circonstances, être exemplaire, généreux, tolérant.
- Refuser toute forme de discrimination.
- Signer une licence pour jouer dans le club, quelle que soit l'équipe dans laquelle il est convoqué.
- Respecter les décisions et les choix de l'éducateur ou du dirigeant.
- Etre ponctuel et prévenir en cas d'empêchement.
- Respecter le matériel et les installations mis à disposition.
- Entretien et avoir en permanence un équipement nécessaire.
- Porter haut les couleurs du club, avoir l'esprit d'équipe sans oublier que le football reste avant tout un jeu.

L'EDUCATEUR et/ou le DIRIGEANT s'engage à :

- Enseigner ou encadrer la pratique du football dans l'esprit des règles.
- Développer l'esprit sportif et faire respecter la charte du joueur.
- Avoir une attitude et une tenue exemplaire en toute circonstance. Prendre en charge tout joueur, et faire en sorte qu'il puisse s'épanouir et progresser quel que soit son niveau de jeu.
- Accueillir lors des compétitions les joueurs et dirigeants adverses, l'arbitre dans un esprit loyal et fair play.
- Faire respecter le matériel et les installations mis à disposition.
- Veiller au rangement et à la propreté des locaux.
- Etre assidu et ponctuel et prévoir son remplacement en cas d'absence.
- Assurer la prise en charge de son groupe au départ comme au retour, ne jamais laissé un enfant seul.
- Accueillir les parents et écouter les doléances.
- Prendre part à la vie du club en participant aux diverses réunions et manifestations.
- Respecter la politique sportive du club et promouvoir son image de marque.

LES PARENTS s'engagent à :

- Faire respecter la charte du joueur à l'enfant.
- Effectuer dans les meilleurs délais les formalités de licence et d'adhésion.
- Respecter les horaires d'entraînements et les convocations aux matches.
- Prévenir de toute absence et des difficultés rencontrées.
- Participer, en fonction de leur disponibilité, aux déplacements et au lavage des maillots.
- Ne jamais déposer l'enfant sans s'assurer qu'il soit sous la responsabilité d'un Educateur ou d'un Dirigeant et le récupérer à l'heure indiquée.
- Encourager l'équipe sans intervenir sur les décisions de l'Educateur ou du Dirigeant.
- Respecter les arbitres, les adversaires, les dirigeants et les spectateurs.
- Veiller à l'équilibre de la pratique sportive de leur enfant et relativiser les enjeux d'une rencontre.
- Echanger, dialoguer et exposer les éventuels problèmes rencontrés avec l'équipe d'encadrement.

AUTOUR DES DROITS ET DEVOIRS

DROITS

- Bénéficier d'entraînements réguliers et de qualité.
- Bénéficier de la pratique régulière du football à travers les entraînements et la compétition où chacun doit trouver sa place.
- Être respecté par les dirigeants, entraîneurs et partenaires du club.
- Communiquer avec les dirigeants.

DEVOIRS

- Régler sa cotisation, pour adhérer au club et obtenir sa licence, sans quoi je ne peux prétendre faire mutation vers un autre club la saison suivante.
- Respecter les dirigeants, arbitres, entraîneurs, partenaires et adversaires.
- Respecter les horaires définis pour les entraînements et les matchs.
- S'entraîner régulièrement durant la saison.
- Maîtriser son comportement en match et aux entraînements.
- Respecter les compositions d'équipes faites par les dirigeants.
- Signaler rapidement son absence au match.
- Respecter le matériel mis à sa disposition et la propreté des vestiaires.
- Se présenter aux matchs en état d'être compétitif.

Comment gérer les litiges ?

La charte doit prévoir comment et par qui seront traités les éventuels cas de litiges : comité directeur, Bureau, commission de discipline, commission d'éthique...

1° Exemples de sanctions en cas de litiges

En cas de non respect de ses devoirs, le joueur s'expose aux mesures suivantes:

- Rappel à l'ordre verbal
- Mise en garde écrite au joueur ou aux parents pour les mineurs
- Suspension pour un ou plusieurs matches
- Non renouvellement de la licence en fin de saison
- Exclusion du club prononcée par l'instance compétente (comité directeur, Bureau, commission de discipline, commission d'éthique...)
- Action citoyenne fixée par mon club (exemples : nettoyage locaux, entretien des terrains, tenue de la buvette ...)

2° Créer une commission dédiée → ex : commission d'éthique...de discipline

- La Commission d'Ethique est placée sous la responsabilité du président du club.
- Le membre de la dite Commission sont nommés par le Bureau.
- La Commission est compétente pour statuer envers tout manquement aux dispositions générales ou particulières prévues dans la présente Charte. Elle a toute autorité pour convoquer ou entendre toutes personnes ayant enfreint ces dispositions.
- Les décisions de la Commission d'Ethique sont immédiatement applicables sauf si le licencié demande dans un délai de trois jours, audition auprès de la dite commission.

Pour toute aide ou information complémentaire

Gilles Rouffignat

Vice-Président « Coordination-Développement »

en charge de la stratégie, de l'innovation et de la communication

06.07.84.79.95

gillesrouffignat.foot16@gmail.com